

Biostimulant HICURE® 11-0-0

ANALYSE MINIMALE GARANTIE :

Acides aminés totaux.....	60 %
Azote totale.....	11 %
Fer (actuel)	0,0042 %
Éthylènediamine-N-N-bis (acide 2-hydroxyphénlacétique) (agent chélateur EDDHA) ..	0,0237 %

Attention : Ce produit contient du fer et doit être utilisé uniquement selon les recommandations. Cela peut s'avérer dangereux s'il est mal utilisé.

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT : **2024021M**
LOI SUR LES ENGRAIS

CONTENU NET : **1 à 20 L (1,27 à 25,4 kg)**

NUMÉRO DE LOT :
DATE D'EXPIRATION :

Syngenta Canada inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

1.0 MODE D'EMPLOI

Le biostimulant HICURE® 11-0-0 est un biostimulant végétal liquide à base d'acides aminés et de peptides. Les plantes utilisent les acides aminés et les peptides pour créer des protéines qui sont des composants essentiels pour leur croissance et leur développement. Le biostimulant HICURE 11-0-0 stimule les processus naturels des végétaux en améliorant leur rendement en général, en particulier dans des conditions de stress abiotique. Tous les composants de biostimulant HICURE 11-0-0 sont d'origine naturelle.

2.0 RENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES À LA CULTURE

Gazon : L'insertion de biostimulant HICURE 11-0-0 dans un programme peut améliorer la croissance, la qualité et la régénération du gazon pendant les périodes de stress abiotique.

Pour un gazon de qualité optimale, utiliser de biostimulant HICURE 11-0-0 conjointement avec des pratiques de gestion du gazon qui favorisent la santé de celui-ci. L'application de biostimulant HICURE 11-0-0 à intervalles réguliers, en commençant avant les périodes de stress, donnera des résultats optimaux. Utiliser les doses les plus fortes lorsqu'un stress important est prévu.

Moment du traitement : Le biostimulant HICURE 11-0-0 peut être appliqué tout au long de l'année et à n'importe quel stade de croissance du gazon. Appliquer après la tonte.

Il est possible que ce produit ne fournisse pas tous les éléments nutritifs nécessaires. Il doit donc être utilisé dans le cadre d'un programme de fertilisation complet, fondé sur des analyses de sol. En outre, ce produit ne doit pas être utilisé sur des pelouses nouvellement ensemencées, sur du gazon en plaques récemment posé ou sur des pelouses ou des gazons affectés par des maladies ou par des stress environnementaux. En revanche, ce produit peut convenir aux pelouses et aux gazons établis (de plus de 2 ans) lorsque les concentrations de phosphore dans le sol sont élevées.

Plantes ornementales : L'insertion de biostimulant HICURE 11-0-0 dans un programme peut améliorer la croissance, la qualité et la régénération des végétaux pendant les périodes de stress abiotique.

Pour des végétaux de qualité optimale, utiliser de biostimulant HICURE 11-0-0 conjointement avec des pratiques de gestion des végétaux qui favorisent la santé de ceux-ci. L'application de biostimulant HICURE 11-0-0 à intervalles réguliers, en commençant avant les périodes de stress, donnera des résultats optimaux.

Moment du traitement : Le biostimulant HICURE 11-0-0 peut être appliqué tout au long de l'année et à n'importe quel stade de croissance des végétaux. Des traitements réguliers à la dose recommandée (voir tableau) donneront des résultats optimaux.

Culture	Méthode de culture	Type de traitement	Dose (de produit) par traitement	Volume d'eau	Intervalle recommandé (jours)
Gazon	Extérieur	Application foliaire	10 - 20 L/ha	250 - 500 L/ha	14 — 28
Plantes en pot	Intérieur	Application foliaire	0,125 % (125 mL/100 L d'eau)	1 000 L/ha	5 — 7
			0,25 % (250 mL/100 L d'eau)	1 000 L/ha	10 — 14
		Mouillage	0,25 % (250 mL/100 L d'eau)	Mouiller à raison de 10 % du volume du pot	10 — 14
Fleurs coupées (application avant la récolte uniquement)	Intérieur	Application foliaire	0,125 % (125 mL/100 L d'eau)	1 000 L/ha	5 — 7
			0,25 % (250 mL/100 L d'eau)	1 000 L/ha	10 — 14
		Traitement du sol/irrigation	2,5 L/ha	-	10 — 14
Fleurs coupées (application avant la récolte uniquement)	Extérieur	Application foliaire	1,25 L/ha	400 L/ha	5 — 7
			2,5 L/ha	400 L/ha	10 — 14
		Traitement du sol	2,5 L/ha	-	10 — 14
Pépinière et vivaces	Intérieur	Application foliaire	0,125 % (125 mL/100 L d'eau)	1 000 L/ha	5 — 7
			0,25 % (250 mL/100 L d'eau)	1 000 L/ha	10 — 14
		Mouillage	0,25 % (250 mL/100 L d'eau)	Mouiller à raison de 10 % du volume du pot	10 — 14
Pépinière et vivaces	Extérieur	Application foliaire	1,25 L/ha	400 L/ha	5 — 7
			2,5 L/ha	400 L/ha	10 — 14
		Traitement du sol	2,5 L/ha	-	10 — 14
Fleurs à bulbe	Extérieur	Application foliaire	1,25 L/ha	400 L/ha	5 — 7
			2,5 L/ha	400 L/ha	10 — 14
		Traitement du sol	2,5 L/ha	-	10-14

Le biostimulant HICURE 11-0-0 a été utilisé avec succès aux doses recommandées sur un éventail d'espèces et de cultivars sans causer de dommages aux cultures. Cependant, en raison

du grand nombre d'espèces et de cultivars de plantes ornementales, il faut toujours vérifier la sensibilité du cultivar en traitant un petit nombre de plantes avant de traiter de plus grandes surfaces.

3.0 MÉLANGE ET APPLICATION

Le biostimulant HICURE 11-0-0 convient aussi bien pour les applications au sol que pour les applications foliaires. Il peut être appliqué avec toutes sortes d'équipement. En cas d'application avec un système d'irrigation, éviter les volumes d'eau importants afin d'assurer une disponibilité optimale pour les végétaux.

S'assurer que le pulvérisateur est propre et qu'il est réglé de manière à permettre une application uniforme au volume prescrit et un dépôt uniforme. Remplir à moitié le réservoir du pulvérisateur avec de l'eau propre et commencer l'agitation. Verser la quantité requise de biostimulant HICURE 11-0-0 dans le réservoir du pulvérisateur. Mettre le reste de la quantité d'eau requise et continuer à agiter jusqu'à ce que l'application soit terminée. Ne pas laisser la bouillie dans le pulvérisateur pendant de longues périodes (par exemple pendant les pauses repas ou la nuit). Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire pour une application immédiate. Laver à fond tout l'équipement de pulvérisation avec de l'eau immédiatement après l'utilisation.

Mélange avec d'autres produits

Le biostimulant HICURE 11-0-0 peut être mélangé en cuve avec un éventail de produits, y compris des engrais et la plupart des produits phytosanitaires. Ne pas utiliser de biostimulant HICURE 11-0-0 en association avec des huiles minérales, du soufre ou des produits contenant du cuivre au risque de causer de graves dommages à la culture.

Ne pas mélanger avec plus de deux autres produits.

Lorsque le biostimulant HICURE 11-0-0 est utilisé en association avec d'autres produits, il est toujours recommandé de vérifier la sensibilité du cultivar sur en traitant un petit nombre de plantes avant de traiter des superficies plus importantes.

Ce produit peut être mélangé en cuve avec des pesticides. Dans certains cas, le mélange en cuve avec des produits antiparasitaires peut entraîner une réduction de l'efficacité du pesticide ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur doit communiquer avec la société responsable du produit antiparasitaire avant d'appliquer tout mélange en cuve. Il est recommandé d'effectuer un essai en pot avant de mélanger ce produit avec d'autres engrais ou pesticides.

4.0 MISES EN GARDE

Garder hors de la portée des enfants.

Garder à l'écart des boissons et des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire, ni fumer en utilisant le produit.

Porter des gants et une protection oculaire appropriée pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et la réparation.

Ne pas contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

5.0 PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette, la fiche de données de sécurité ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler **IMMÉDIATEMENT** un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir d'autres conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

6.0 ENTREPOSAGE

Le produit restera stable pendant cinq ans à partir de la date de fabrication s'il est entreposé à des températures comprises entre 4 et 30 °C. Des températures plus basses peuvent augmenter la viscosité du produit. Garder les contenants hermétiquement fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'abri de la lumière directe.

7.0 ÉLIMINATION

Pour obtenir de l'information sur l'élimination des produits inutilisés ou dont on veut se départir, communiquer avec le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. Communiquer avec le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

Contenants recyclables

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'informer auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

8.0 REMERCIEMENTS

Limite de garantie. Syngenta Canada inc. (« Syngenta ») garantit que ce produit est conforme aux caractéristiques techniques énoncées sur la présente étiquette. Syngenta, ses sociétés affiliées et les vendeurs de ce produit **NE FORMULENT AUCUNE AUTRE REPRÉSENTATION, GARANTIE OU CONDITION, EXPRESSE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, CONCERNANT L'ÉTAT, LA QUALITÉ, LA QUALITÉ MARCHANDE OU LA CONFORMITÉ À UN USAGE PARTICULIER DE CE PRODUIT.**

Limitation des recours. Tout recours exclusif pour des pertes ou des dommages occasionnés par ce produit (y compris les réclamations fondées sur le contrat, la négligence, la responsabilité exclusive ou d'autres théories juridiques), sera limité, à la discrétion de Syngenta, à l'un des éléments suivants : 1) le remplacement de la quantité de produit utilisée; ou 2) le remboursement du prix d'achat déboursé pour le produit; À **CONDITION QUE** le remboursement par Syngenta de (1) ou (2) soit subordonné au fait que Syngenta ait été informée rapidement et par écrit de ladite perte ou dudit dommage. Syngenta, ses sociétés affiliées et les vendeurs de ce produit **NE PEUVENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES** envers l'acheteur ou toute autre partie faisant une réclamation par, via ou au nom de l'acheteur pour toute autre perte ou tout autre dommage découlant de l'utilisation de ce produit, y compris, mais sans s'y limiter, tout **DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, SPÉCIAL, PUNITIF, ÉCONOMIQUE, INCIDENTIEL OU CONSÉCUTIF** ou toute perte de profits, qu'il s'agisse d'un contrat, d'un délit ou autre. Syngenta et ses sociétés affiliées n'assument pas, et n'autorisent personne à assumer pour eux, toute autre responsabilité en rapport avec la vente, l'entreposage, l'utilisation ou la manipulation de ce produit, autre que celle expressément énoncée dans le présent document.

EN ACHETANT CE PRODUIT, L'ACHETEUR ET TOUTE PARTIE RÉCLAMANT PAR, VIA OU AU NOM DE L'ACHETEUR, RECONNAISSENT ET ACCEPTENT LES CONDITIONS GÉNÉRALES DÉCRITES SUR LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE ET RECONNAISSENT EN OUTRE QU'ELLES FONT PARTIE DU CONTRAT DE VENTE ENTRE i) SYNGENTA, SES SOCIÉTÉS AFFILIÉS ET TOUT AUTRE VENDEUR DE CE PRODUIT ET ii) L'ACHETEUR DE CE PRODUIT.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633